DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ONYX
Gay-Lussac Gestion

PART A : FR001400EVS9

gaylussacgestion.com
Appelez le 01 45 61 64 90 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gay-Lussac Gestion en ce qui concerne ce document d'informations.

Gay-Lussac Gestion est agréée en France sous le n°GP 95001 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Date de production du DIC : 03/12/2025 - Date de mise à jour : 14/04/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FCP de droit français - OPCVM

Durée : Le FCP a été créé le 16 mai 2023 pour une durée de 99 ans.

Objectifs : Le FCP est un fond de fonds qui a pour objectif, sur un horizon de 5 ans, de délivrer une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite 60% MSCI World "All countries" dividendes réinvestis + 40% ESTR Capitalisé. La gestion du fonds n'étant pas indicielle, sa performance pourra donc s'éloigner de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement Le FCP cherche à réaliser son objectif de gestion par le biais d'une combinaison active de choix d'allocation d'actifs et de sélection de fonds. Le FCP effectue une allocation diversifiée entre différentes classes d'actifs (actions et monétaires) à partir d'une analyse macroéconomique, d'une analyse de la valorisation des marchés et d'une analyse du risque. Elle s'appuie également sur une stratégie de gestion des risques permettant de déterminer l'exposition optimale, selon la société de gestion, aux marchés actions du portefeuille en fonction de l'environnement de marché. Etant donné son caractère flexible, l'allocation d'actifs du portefeuille pourra être sensiblement différente de celle de l'indice composite.

Le FCP pourra investir directement en actions dans la limite de 25 % de son actif net. Les titres éligibles sont des actions de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques. Le FCP pourra également investir en titres obligataires en direct, dans la limite de 10 % de son actif net.

L'exposition aux devises autres que l'Euro pourra représenter de 0% à 100% de l'actif net du fonds, ce risque de change pouvant être couvert par le biais de produits dérivés, mais pas de façon systématique.

GAY-LUSSAC GESTION s'appuie sur les conseils de UPF Patrimoine et Assurance (Union de placement financier) dans l'implémentation et le suivi du portefeuille du fonds mais garde seule la prise des décisions d'investissement.

Les revenus nets du FCP sont totalement réinvestis.

Le risque de change global sera compris entre 0 et 10% maximum.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouverte à tous souscripteurs (excepté les U.S. Persons).

Dépositaire : Caceis Bank

Où et comment obtenir de plus amples informations sur l'OPCVM ou le FIA, une copie du prospectus de l'OPCVM ou de la description de la stratégie d'investissement et des objectifs du FIA, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, ou le dernier rapport annuel peuvent être demandés à l'adresse suivante : contact@gaylussacgestion.com ou vous rapprocher de votre conseiller.

Où et comment obtenir d'autres informations pratiques, et notamment où trouver le tout dernier prix des parts :
sur notre site internet : www.gaylussacgestion.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

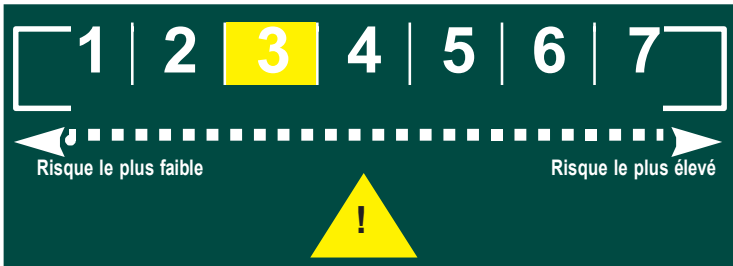

L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.
Les autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'ISR sont : Le risque de contrepartie est défini comme le risque de perte pour le fonds résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le risque de liquidité est défini comme le risque qu'une position dans le portefeuille ne puisse être cédée, liquidée ou clôturée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, compromettant ainsi la capacité du fonds à se conformer à tout moment à l'exigence d'émission et de rachat à la demande de l'investisseur.
Le risque de crédit est défini comme le risque de perte pour le fonds résultant d'une fluctuation de la valeur de marché des positions de son portefeuille imputable à une modification de la qualité de crédit d'un émetteur.

Scenarii de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 140 €	5 380 €
	Rendement annuel moyen	-38.61%	-11.65%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 110 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-18.90%	-5.35%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 590 €	8 360 €
	Rendement annuel moyen	-4.15%	-3.52%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 920 €	10 380 €
	Rendement annuel moyen	9.20%	0.74%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2016 et octobre 2021.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre juin 2020 et juin 2025.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.

Que se passe-t-il si Gay-Lussac Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux ci-dessous vous présentent les montants totaux pouvant être prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	538€	1876€
Incidence des coûts annuels (*)	5.38%	3.52%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.20% avant déduction des coûts et de -3.32% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3.35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	335 €
Coûts de transaction	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0.00 % de la valeur de votre investissement par an. En cas de performance positive nette de frais sur l'exercice, 20% de la surperformance annuelle du FCP par rapport à l'indice composite 60% MSCI World dividendes réinvestis + 40% CSTR Capitalisé si la performance du fonds est positive en absolu.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

La société de gestion peut mettre en œuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du FCP. Ce mécanisme sera activé à compter du 1er janvier 2027.

Un mécanisme de Swing Pricing peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus. Ce mécanisme sera activé à compter du 1er janvier 2027.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Gay-Lussac Gestion :

- Soit par voie postale : Gay-Lussac Gestion 45, avenue George V – 75008 PARIS
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : reclamations@gaylussacgestion.com.

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Dépositaire : Société Générale S.A.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres catégories de parts : Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Gay-Lussac Gestion
45, avenue George V – 75008 PARIS
01 45 61 64 90

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion, à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site internet : www.gaylussacgestion.com.